Les peuples ont le droit de vivre dans un environnement sain, en harmonie avec la nature les entourant.

DECLARATION DE LA DIRECTION

Le groupe M2H et le Développement Durable

Le Groupe M2H s'engage à agir en accord avec le principe de la déclaration de Rio et renouvelle son engagement à respecter les dix principes du Global Compact.

La charte édictée au sein du Groupe, complétée pour les activités informatiques, comporte les éléments suivants :

Le développement durable a pour ambition de tendre vers une société plus responsable et plus juste c'est pourquoi chacun d'entre nous est concerné.

Adopter une démarche de développement durable est un moyen de rester compétitif. C'est un élément de différenciation qui peut représenter un investissement dans un premier temps mais c'est finalement une question d'anticipation et d'organisation interne.

Privilégier le futur par rapport au court terme est facteur de pérennité et correspond totalement à la démarche du Groupe M2H depuis sa création.

La stratégie première du Groupe M2H est de satisfaire ses clients en répondant en permanence à la réalité de leurs besoins pour leur permettre d'améliorer à leur tour la satisfaction de leurs clients.

Toutes les opérations commerciales clients et fournisseurs font l'objet de procédures répertoriées et transparentes.

Les obligations légales de l'entreprise sont respectées.

Le personnel du groupe évolue dans un environnement de travail adapté et en permanence doté de moyens performants pour faciliter la mission au quotidien de chacun ou chacune.

Les règles de sécurité et de prévention sont suivies régulièrement et adaptées à chaque salarié du groupe.

En ce qui concerne l'environnement de production, les usines du groupe NA sont engagées dans la norme ISO-14001.

Chartres le 05 novembre 2012

Jean GUYONNET
Président du Groupe M2H

PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe M2H est dirigé par Jean GUYONNET depuis sa création en 1989. Il réalise un chiffre d'affaires consolidé de 55 M€ et emploie 200 personnes.

L'activité première dans le groupe est la vente de matériel industriel et des services associés auprès des Entreprises de Propreté. Le groupe M2H est depuis 2000 en France la "Division Propreté" de Nilfisk-Advance

L'implantation est nationale et notre présence régionale s'appuie sur des filiales dont le capital est détenu majoritairement par M2H.

Les forces de vente et de service interviennent sous la responsabilité de chaque Direction régionale. La gestion administrative se fait au siège du groupe.

L'information est partagée et disponible en temps réel sur un outil de gestion unique.

Le groupe M2H est avant tout une Société de Services tournée vers les professionnels de la Propreté et a pour vocation de faire baisser les prix de revient d'exploitation de leurs équipements.

Plus de 75% des femmes et hommes qui composent l'entreprise interviennent directement chez nos clients et ont pour mission de répondre quotidiennement à leurs attentes.

Le Groupe M2H a par ailleurs depuis 2006, créé un pôle spécialisé dans les outils de gestion et de développement des PME en devenant Intégrateur SAP BUSINESS ONE. Ces activités sont regroupées sous la filiale MG2S.

Structure du Groupe M2H

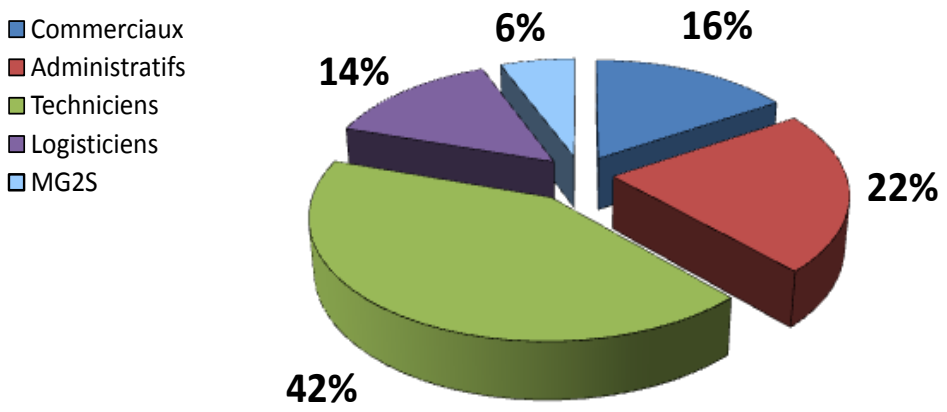

Sécurité et Environnement

Nous distribuons et assurons la maintenance des équipements de nettoyage produit dans les usines Nilfisk/Advance certifiées ISO 14001 dont nous sommes une filiale.

Fortement impliqué dans le développement durable et adhérant aux principes du Global Compact, Nilfisk/Advance développe des solutions innovantes en matière d'économie d'eau et de chimie. Les machines constituées de polyéthylène, d'aluminium et d'acier sont des matières facilement recyclables.

Notre activité de service constituée d'une majorité de collaborateurs itinérants nous a rapidement incité à tracer les premiers axes de notre politique sécurité et environnementale.

En agissant d'une part sur notre parc de véhicules logistiques, techniques et commerciaux en privilégiant des véhicules équipés de dispositifs de sécurité tels que l'ABS, Airbags, Direction Assistée, Climatisation etc.… tout en ayant la volonté de réduire la quantité de CO^2 émis, et d'autre part en incitant les salariés à se protéger par le biais de formations et en s'assurant qu'ils disposent des équipements de sécurité et matériels adéquats et en bon état de fonctionnement.

Des véhicules logistiques adaptés, spécialement carrossés et équipés de hayons, permettent de charger et décharger le matériel que nous commercialisons sans risque.

Parc Véhicules

Depuis 2008, c'est en moyenne plus de 30% du parc véhicule qui est renouvelé chaque année en respectant nos critères de sélection quant aux émissions de CO^2 et de sécurité des personnes.

En 2011, on note respectivement une baisse de 3,3% et 2,1% de la totalité des kilomètres parcourus par les activités ventes et logistiques par rapport à 2010.
L'activité technique note une progression de 4,9% des kilomètres parcourus alors que les émissions de CO^2 n'augmentent que de 1,6%.

En 2012, création de nouvelles agences afin de nous rapprocher de nos clients et des sites d'interventions afin d'optimiser nos déplacements en réduisant le nombre de kilomètres parcourus.
La croissance de notre activité liée au service se traduit par une augmentation de plus de 1% de kilomètres parcourus par rapport à 2011, mais on enregistre dans une même temps une baisse de 2,5 % des emissions de CO^2

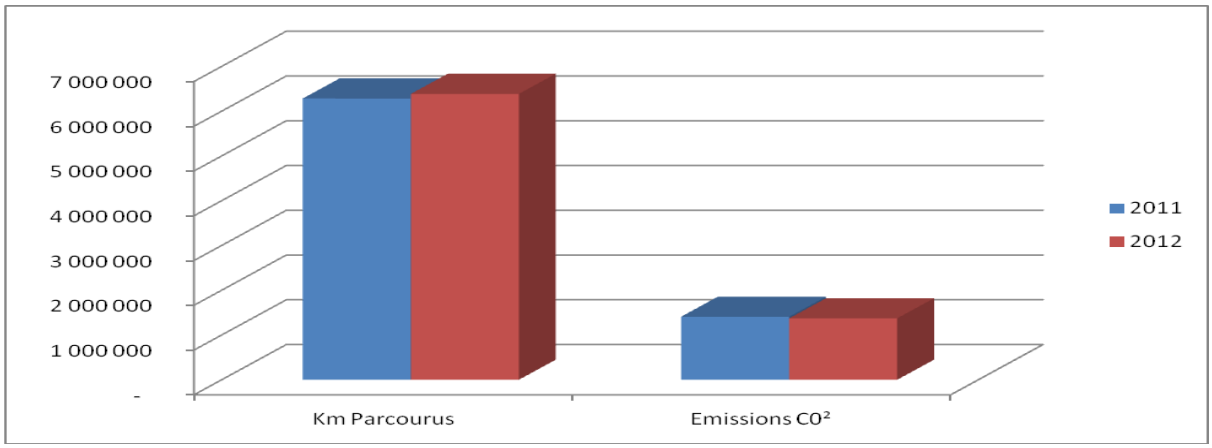

Prévention

Une attention particulière est portée sur les conditions de travail des techniciens et logisticiens qui sont amenés à manipuler des charges lourdes tels que des éléments de batteries ou intervenir sur des machines au niveau du sol. Chaque agence est à ce jour équipée d'un portique de levage électrique mobile permettant de déplacer les charges sans efforts ainsi que de tables élévatrices afin de pouvoir travailler à hauteur d'homme.
Des protections à destination des techniciens itinérants sont en cours d'étude accompagnées de tests afin de mieux les protéger lorsqu'ils sont amenés ponctuellement à travailler genoux à terre pour intervenir sur nos machines.

Les rampes de chargement des machines des véhicules logistiques ont été proscrites. Des véhicules spécialement carrossés et abaissables hydrauliquement au niveau du sol réduisent au maximum les risques liés aux glissades ou écrasements. Les poids lourds disposent d'un dispositif similaire, mais sont équipés en plus d'un hayon élévateur hydraulique.

Le suivi de l'ensemble de ces actions contribue à la baisse de notre Taux de Fréquence Global d'accidents ainsi qu'une baisse du Taux de Gravité qui passe à 0.41% pour 2012.

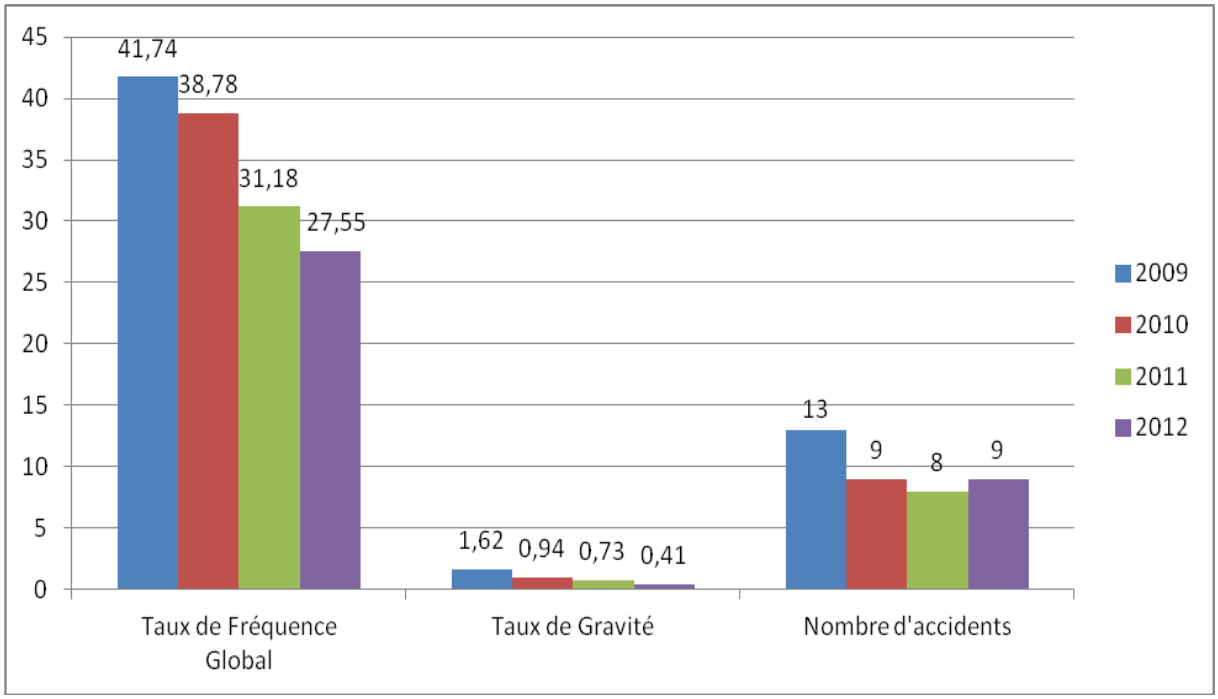

Dématérialisation des documents

Depuis 2008, notre filiale MG2S a développé un outil de gestion unique améliorant grandement la productivité tout en mettant les documents à disposition de nos collaboratrices et collaborateurs par voie électronique.

En 2009, l'ensemble de nos techniciens itinérants ont été équipés de stylos communicants qui permettent de transmettre leurs bons d'interventions également par voie électronique en temps réel.

Une grande partie des échanges de documents avec nos fournisseurs ont été également dématérialisés. La quasi-totalité des commandes est gérée en EDI ou transmise électroniquement.

Il en est de même avec nos clients dont le système de gestion le permet. L'envoi des différents documents papiers tels que : devis, propositions, documentations etc… a été considérablement diminué.

En 2012, déploiement de la nouvelle version des stylos communiquant utilisés par nos techniciens. Jusqu'à ce jour, la réception des bons d'interventions par mail nécessitait l'impression du rapport par les assistantes afin de pouvoir le saisir dans notre système SAP. Depuis le premier trimestre 2012, le rapport d'intervention du technicien est directement intégré dans notre système SAP sans passer par la phase impression.

On note une légère hausse de 1% de la consommation des ramettes pour cette année 2012 par rapport à 2011, mais qui reste maîtrisée compte tenu de la hausse de notre activité.

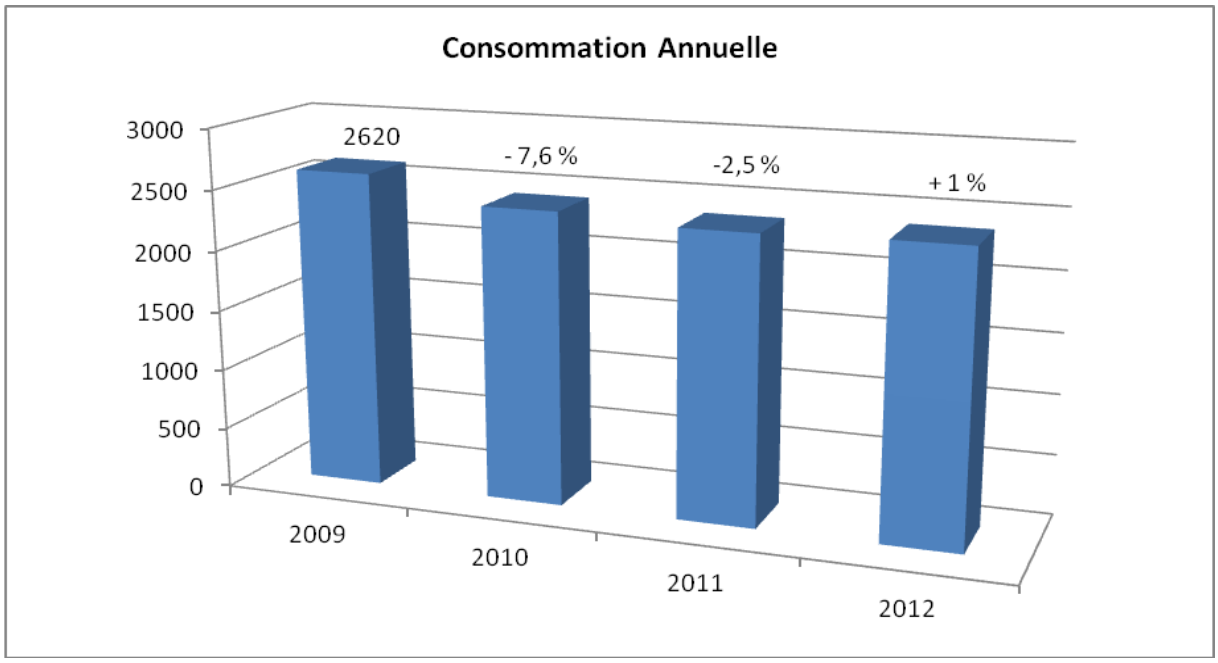

Droits de l'Homme, Corruption et Discrimination

Le Code d'Ethique Nilfisk-Advance

Le Groupe M2H, adhère et respecte dans sa globalité les principes du Code d'Ethique établi par le groupe Nilfisk-Advance dont nous sommes une filiale.

Code d'Ethique NILFISK-ADVANCE

Notre société existe depuis plus d'un siècle et sera probablement encore présente au siècle prochain. Il ne fait aucun doute dans nos esprits, que le respect et le comportement proactif en ce qui concerne la durabilité est essentielle à une perspective à long terme comme la nôtre.

Afin de soutenir les efforts visant à unifier les normes de l'Ethique au sein de la Communauté Internationale dans le monde du travail, Nilfisk Advance a décidé d'adhérer au Pacte Mondial des Nations-Unies.

Nilfisk estime que l'adoption de normes universelles en matière des droits de l'homme, des droits du travail, de la lutte contre la corruption et de l'environnement aura pour but de fournir un environnement pérenne au bénéfice de Nilfisk, de ses employés, de ses partenaires et fournisseurs.

Le code d'éthique de Nilfisk exprime notre volonté de promouvoir ces principes et nous attendons de la part de toute personne ou entité représentant Nilfisk d'y adhérer et de le respecter.

LES DROITS DE L'HOMME

Nous soutenons et respectons les droits internationaux des hommes et ne seront complices d'aucune violation.

DIVERSITE ET DISCRIMINATION
Nous percevons la diversité comme un atout majeur. Nous sommes fermement déterminés à offrir des chances égales à nos employés et ne tolérerons pas la discrimination ou le harcèlement fondé sur la religion, la race, la couleur, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'orientation politique, le droit d'aînesse ou toute autre situation.

LA LIBERTE D'ASSOCIATION
Nous soutenons et n'interférerons pas dans la liberté de nos employés à créer ou rejoindre des associations de leur choix, y compris des syndicats.

TRAVAIL DES ENFANTS
Nous condamnons et ne tolérons pas l'exploitation des enfants

TRAVAIL FORCE
Nous condamnons et ne tolérons pas l'utilisation du travail forcé, y compris le travail pénitentiaire involontaire.

SANTE ET SECURITE
Nous nous efforçons de fournir à nos employés un environnement de travail sain et sécuritaire ainsi que de mettre en œuvre des mesures de précaution nécessaires à leur protection.

ENVIRONNEMENT

Nous nous sommes engagés à respecter l'environnement dans tous nos processus de fabrication.

RESPECT
Nous nous conformerons à tous les règlements environnementaux applicables.

RESSOURCES
Nous nous efforçons de réduire l'utilisation de ressources naturelles et de limiter l'émission de matières polluantes.

DECHETS
Nous traiterons les déchets dans le respect de l'environnement et nous engageons à mettre en place des programmes de recyclage.

INNOVATION
La pérennité et la compétitivité de nos produits seront fondés sur notre effort continu à développer, employer et promouvoir des matériels et des processus de fabrication écologiques.

SURVEILLANCE
Nous allons mesurer l'impact de nos activités sur l'environnement dans certains domaines clé.

INTEGRITE

Nous appliquerons toujours un comportement intègre dans le déroulement de nos affaires.

LEGALITE
Nous nous conformerons aux lois et règlements applicables.

HONNETETE
Nos performances commerciales et compétitives seront assurées dans le cadre de pratiques éthiques et légales.
Nous ne participerons pas à des activités déloyales.

ANTI-CORRUPTION
Nous condamnons la corruption et ne participerons d'aucune sorte à toute autre pratique frauduleuse.

PAIEMENT DOUTEUX
Nous décourageons l'utilisation de « dessous de table » d'usage courant dans certains pays sous prétexte d'éviter certaines procédures administratives.

BLANCHIMENT D'ARGENT
Nous ne serons pas complices d'activités de blanchiment d'argent.

COMMENT ALLONS-NOUS PROCEDER ?

Les actes sont plus éloquents que les mots et nous allons travailler activement à la mise en œuvre de ce Code d'Ethique. Nous avons commencé un long voyage – et nous nous efforcerons de l'améliorer de façon continue.

- Le Code d'Ethique sera présenté à tout nouvel employé lors de sa première semaine d'intégration
- Le Code d'Ethique sera revu une fois par an dans les différents services permettant à chaque employé de réagir et d'en discuter le contenu.
- Le Code d'Ethique sera revu dans tous les « Business Board Meetings » de nos filiales.
- Nous allons mettre en place un processus de signalement de comportement non approprié et qui ne serait pas en adéquation avec ce code
- Nous encourageons nos fournisseurs et partenaires à adhérer à ce pacte des Nations Unies et à en respecter les principes.

Le Code d'Ethique Nilfisk-Advance est en cours de mise place. A ce jour nous ne disposons pas encore de suffisamment d'éléments pour en mesurer les retombées et les communiquer.